

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le septième rapport du comité des chemins de fer, télégraphes et havres relativement au bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McMillan,	Montplaisir,
Allan,	Girard,	Macdonald	Murphy,
Almon,	Glasier,	(Victoria, C.B.),	Ogilvie,
Bolduc,	Gowan,	Macdonald (L.P.-E.),	Perley,
Botsford,	Guévremont,	Macfarlane,	Poirier,
Boucherville, de,	Howlan,	MacInnes	Prowse,
Boulton,	Kaulbach,	(Burlington),	Read (Quinté),
Carling,	McCallum,	Masson,	Ross,
Casgrain,	McDonald (C.B.),	Merner,	Smith,
Clemow,	McKay,	Miller,	Sutherland,
Cochrane,	McKindsey,	Montgomery,	Vidal.—42.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Grant,	McInnes	Pelletier,
Bellerose,	McClelan,	(Victoria, C.B.)	Scott,
Chaffers,		O'Donohoe,	Stevens.—10

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Carling, La Chambre s'est ajournée.